

IMMEUBLES CHEMIN D'ENTRE-BOIS 42-50 LAUSANNE

Réalisation : 2011 - 2012

1018 Lausanne

Rénovation

Maître de l'ouvrage

CPCL
Place Chaudron 9
Case postale 5032
1002 Lausanne

Représenté par:
CPCL - Section COLOSA
Service du logement et des gérances
de la Ville de Lausanne
Avenue de Morges 60E
1000 Lausanne 16 Malley

Architecte

Marco Ceccaroli
Architecte SIA, dipl. EPFL
Chemin de Boissonnet 34
1010 Lausanne
ceccaroli.archi@citycable.ch

Ingénieurs civils

Giacomini & Jolliet
Chemin de Burquenet 23
1095 Lutry
info@giajo.ch

Bureaux techniques

Ingénieur CV

Weinmann-Energies SA
Route d'Yverdon 4
1040 Echallens

Installations électriques

A. Peneveyre SA
Avenue d'Echallens 30
1004 Lausanne

Installations sanitaires

Cofal, Société coopérative
Chemin du Petit-Flon 25
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Géomètre

Renaud et Burnand SA
Chemin du Devin 51
1012 Lausanne

Echafaudages

ES ECHAFAUDAGES SERVICE SA

Chemin du Vuasset 5
1028 Prévêrenghes

Maçonnerie, béton armé

CONSORTIUM ADV CONSTRUCTIONS SA DENERIAZ SA

Derrière-les-Bois 10
1303 Penthaz

Séparations caves

LAMBELET SA

Route du Village 18
1070 Puidoux

Fenêtres et portes extérieures

Menuiserie intérieure

NORBA SA

Route de Lausanne 46
1610 Oron-la-Ville

Ferblanterie

MICHEL BOILLAT SA

Rue du Tennis 1
1026 Echandens



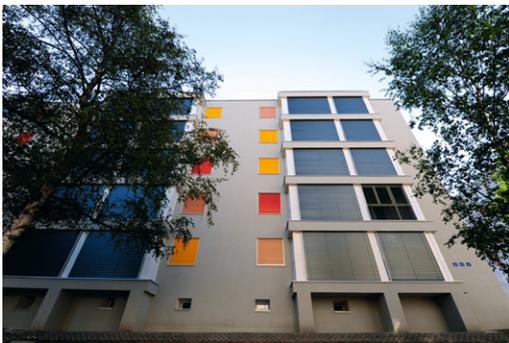
HISTORIQUE

La CPCL est propriétaire des 2 immeubles locatifs sis au Chemin d'Entre - Bois 42-44 et 46-50 à Lausanne. Ces derniers ont été construits en 1960. A part les logements situés dans les pignons qui s'ouvrent sur 3 façades, tous les autres logements sont traversants. Les ascenseurs, de petites tailles, ne desservent ni les sous-sols ni les derniers étages. La plupart des cuisines et des salles de bains sont équipées de bassins en grès et de baignoires assises. Les façades s'expriment d'une manière simple et pure.

PROGRAMME

Le MO a souhaité une nouvelle répartition des typologies des appartements afin d'améliorer la proportion entre le nombre et le type des appartements et de créer de grands appartements pour des familles. Cette nouvelle répartition a permis de répartir 62 logements dans les deux immeubles de la manière suivante, 10 app. de 1 1/2 pces (16.00%), 18 app. de 2 1/2 pces (29.00%), 30 app. de 3 1/2 pces (48.50%) et 4 app. de 4 1/2 pces (6.50%).





Le MO a aussi demandé de mettre en place les travaux nécessaires afin de rendre les 2 immeubles locatifs conformes aux exigences du label "Minergie ", une première dans le domaine de logements subventionnés rénovés.

CONCEPT

Pour satisfaire les exigences du MO, une nouvelle isolation thermique est rapportée sur toutes les parties des enveloppes des bâtiments. Les loggias sont agrandies et fermées pour créer de nouvelles vérandas spacieuses.

Toutes les installations techniques CSE sont mises à neuf et une nouvelle ventilation mécanique douce est installée avec récupération de chaleur.

Les toitures, réalisées en végétation extensive, permettent la réinfiltration, la rétention des EP, le déphasage nécessaire pour l'écoulement des EP dans les EC et le traitement particulier de la 5ème façade.

MESURES PARTICULIÈRES

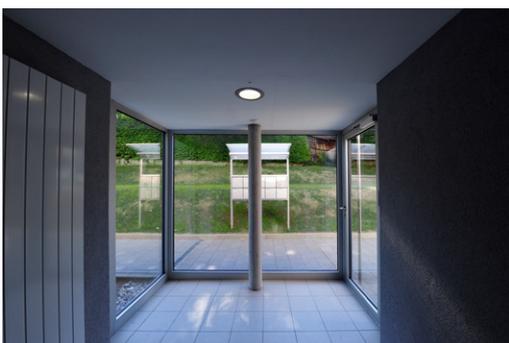
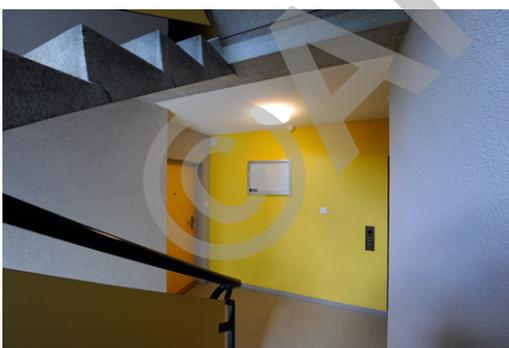
Afin de satisfaire le critère de mixité demandé par le MO, tous les logements de 1 1/2 pces et 2 1/2 pces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (élargissement des portes, équipement des salles de bains). Des modifications structurelles importantes des bâtiments ont aussi été réalisées afin que les nouveaux ascenseurs puissent accueillir les PMR et desservir tous les étages. Pour redonner vie aux immeubles, une mise en couleur des stores a été faite par une artiste.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Tous les aménagements extérieurs sont refaits. A l'entrée Nord est implantée la nouvelle place de parc pour les 2 roues. Tous les revêtements de sol sont traités avec des matériaux filtrants.

LE DÉFI

Le véritable défi a été de mettre des bâtiments de conception structurelle et thermique simples au niveau du label Minergie à l'aide d'une enveloppe budgétaire raisonnable. Les deux immeubles ont reçu ce label. Tous les travaux ont été réalisés dans les délais et dans les budgets attribués.



Etanchéité-toiture végétalisée

**BALZAN & IMMER
ETANCHÉITE SA**

Avenue des Oiseaux 13
1018 Lausanne

Isolation compacte

CARMINE SAVINO & FILS SA

Rue du Mont 4
1020 Renens

Volets roulants, stores

LAMELCOLOR SA

Route de Lully 35
1470 Estavayer-le-Lac

Installation de chauffage

MONOD JEAN SA

Avenue de la Confrérie 42
1008 Prilly

Installation de ventilation

CLIMATEC SA

Chemin de Cocagne 39
1030 Bussigny-près-Lausanne

Agencements cuisines

SANITAS TROESCH SA

Chemin de Longemarlaz 6
1023 Crissier

Ascenseurs

SCHINDLER ASCENSEURS SA

Rue de l'Industrie 58
1030 Bussigny-près-Lausanne

Constructions métalliques,
serrurerie

EICHHORN SA

Rue du Maupas 24
1004 Lausanne

Carrelages et faïences

GRISONI CARRELAGES SARL

Chemin Vert 20
1800 Vevey

Parquets, revêtements bois

L&F SOLS SA

Avenue des Boveresses 44
1010 Lausanne

Plafonds fibres minérales

MONTAGE-MAINTENANCE SA

Route de Vallaire 149
1024 Ecublens

Plâtrerie, peinture

FRANCIS RIGHETTI

Avenue des Bains 30
1007 Lausanne

ALAIN ROCHAT SARL

En Coulaye 1
1029 Villars-Ste-Croix

Nettoyages

NETIMMO SA

Rue de l'Industrie 63
1030 Bussigny-près-Lausanne

Aménagements extérieurs

MENETREY SA

Route de la Coulisse 5
1034 Boussens

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Surfaces brutes de planchers:

EB42-44 2586 m²

EB46-50 2315 m²

Volume SIA:

EB42-44 8189 m³

EB46-50 7547 m³